Guide à l'intention des personnes bachelières en psychologie qui souhaitent

Faire le saut à la maîtrise en psychoéducation

Questions fréquemment posées

Décembre 2023

Université de Sherbrooke

Préambule

Tu es bachelier en psychologie et tu songes à faire le saut à la maîtrise en psychoéducation de l'Université de Sherbrooke ?

Tu as sans doute plusieurs questions!

Ce guide a pour objectif de répondre à tes interrogations concernant notre programme. Il a été conçu sous forme de foire aux questions et contient les questions fréquemment posées par les personnes candidates.

Notre site web regorge également d'informations pertinentes pour t'aider à prendre ta décision et entrevoir ce que seront tes prochaines années d'études en psychoéducation. Nous t'invitons donc à le consulter également en complément à ce guide.

Si aux termes de tes lectures des questions demeurent, n'hésite pas à communiquer avec nous à l'adresse : conseillere.propedeutique.psychoeducation@usherbrooke.ca.

Bonne lecture!

Table des matières

1. PROFESSION 4

1.1 CLIENTÈLES 4

1.2 EMPLOIS 4

1.3 MODALITÉS D'INTERVENTION 4

2. PROGRAMME 5

2.1 LIEU DE FORMATION 5

2.2 RÉGIME D'ÉTUDES 5

2.3 DURÉE DES ÉTUDES 5

2.4 CHEMINEMENT ET PROFESSIONNALISATION 5

2.5 CONTENU DES COURS 6

3. ADMISSION 8

3.1 TRIMESTRE D'ADMISSION 8

3.2 CRITÈRES D'ADMISSION 8

3.3 PROCESSUS D'ADMISSION ET ANALYSE DES CANDIDATURES 9

3.4 RECONNAISSANCE DES ACQUIS 10

4. RECHERCHE EN PSYCHOÉDUCATION 11

5. À QUOI RESSEMBLERA MON QUOTIDIEN LORS DE MES ÉTUDES EN PSYCHOÉDUCATION? 12

5.1 HORAIRE 12

5.2 SITUATION FINANCIÈRE 12

1. PROFESSION

1.1 CLIENTÈLES

- **Est-ce que la psychoéducation est uniquement pour les enfants?**

Encore souvent associés à l'évaluation et l'intervention auprès des enfants, les psychoéducateurs et psychoéducatrices interviennent auprès des personnes en difficulté de tous les âges.

1.2 EMPLOIS

- **Dans quel milieu travaillent les psychoéducateurs et les psychoéducatrices?**

On retrouve des psychoéducateurs et des psychoéducatrices dans différents milieux d'intervention, que ce soit le milieu scolaire, les centres intégrés de santé et de services sociaux et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS et CIUSSS : protection de la jeunesse, centres hospitaliers généraux et psychiatriques, centres hospitaliers de soins de longue durée, centres locaux de services communautaires, centre de réadaptation en déficience intellectuelle), les milieux communautaires, les milieux de garde pour enfants, les cabinets privés, les CÉGEP, les universités ou les centres de recherche.

- **Est-il possible de faire de la pratique privée en psychoéducation?**

Tout à fait. Cette pratique est de plus en plus répandue. Depuis quelques années, nous observons que certaines de nos personnes finissantes se dirigent vers ce type de pratique, et ce, assez rapidement dans leur carrière.

1.3 MODALITÉS D'INTERVENTION

- **J'ai l'impression que les psychoéducateurs ne font que de l'aide ponctuelle et que les prises en charge plus longues n'existent pas. Est-ce le cas?**

Les psychoéducateurs et psychoéducatrices interviennent selon différentes modalités d'intervention. Ces professionnels peuvent autant effectuer quelques rencontres à titre préventif que réaliser des suivis sur plusieurs mois ou plusieurs années dans le cas de réadaptation. Tout est possible selon les mandats confiés.

- **Les psychoéducateurs et psychoéducatrices rencontrent-ils les personnes en difficulté dans un bureau?**

Oui ils peuvent le faire. Ils sont également outillés à aller directement dans le milieu de vie de la personne en difficulté, par exemple sur une cour de récréation de son école, à domicile, à son milieu de travail ou encore dans des lieux importants pour cette dernière.

2. PROGRAMME

2.1 LIEU DE FORMATION

- **Est-il possible de réaliser mes études au Campus de Sherbrooke?**

Malheureusement, non. Notre programme de maîtrise en psychoéducation pour les personnes bachelières en psychologie est offert au Campus de Longueuil uniquement, et ce, tant pour la propédeutique que la maîtrise.

- **Les stages peuvent-il être réalisés en dehors de la ville de Longueuil?**

La disponibilité des places de stages est variable d'une année à l'autre. Nous privilégions toutefois le placement de stages en Montérégie.

2.2 RÉGIME D'ÉTUDES

- **Est-ce possible de réaliser mes études à temps partiel ?**

La propédeutique doit être réalisée à temps complet. Il est possible de faire la demande pour effectuer la maîtrise à temps partiel. Les places pour ce régime d'études sont toutefois limitées.

2.3 DURÉE DES ÉTUDES

- **La durée des études est-elle plus longue en recherche?**

Lors de la maîtrise en recherche, les personnes étudiantes bénéficient d'un encadrement soutenu de la part de l'équipe professorale. Cet encadrement est mis en place afin de garder un rythme de travail qui permet de terminer la maîtrise en deux ans. Les personnes étudiantes ont toutefois le choix d'en adopter un différent selon leurs réalités personnelles, et ce, à la suite du dépôt du projet de mémoire. La très grande majorité de nos personnes finissantes complètent leurs études selon les délais prévus, soit deux ans

2.4 CHEMINEMENT ET PROFESSIONNALISATION

- **Est-ce possible de réaliser la maîtrise dans le cheminement de type cours?**

Malheureusement, non. Notre programme de maîtrise en psychoéducation pour les personnes bachelières en psychologie est offert uniquement dans le cheminement de type recherche, car il importe qu'elles acquièrent tant les notions relatives à l'évaluation et l'intervention psychoéducative que celles liées à la recherche en psychoéducation. Il importe toutefois de préciser que ce cheminement comporte des stages d'intervention réalisés auprès de clientèles en difficulté et qu'il donne accès à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

- **Vais-je pouvoir pratiquer comme psychoéducateur après avoir complété un cheminement de type recherche?**

Le cheminement de type recherche mène à l'admission à l'Ordre professionnel des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec (OPPQ). Il est donc possible de pratiquer à titre de psychoéducateur ou psychoéducatrice à la suite de l'admission à l'ordre.

- **Quand j'aurai terminé ma maîtrise en psychoéducation, est-ce que je pourrai exercer comme psychothérapeute?**

Selon les dispositions prévues à la loi, il n'est pas possible de faire de la psychothérapie en réalisant une maîtrise en psychoéducation. Pour exercer à titre de psychothérapeute aux termes des études à la maîtrise en psychoéducation, des démarches auprès de l'Ordre des psychologues du Québec sont requises.

2.5 CONTENU DES COURS

- **Sur quoi porteront les cours de la propédeutique?**

Les activités pédagogiques de la propédeutique portent sur les fondements et l'identité professionnelle en psychoéducation de même que sur l'évaluation et l'intervention psychoéducative. Les difficultés d'adaptation en psychoéducation seront également abordées, principalement à l'enfance et à l'adolescence. Des stages au sein de la clinique d'intervention psychoéducative de l'Université de Sherbrooke seront également réalisés. Notre programme étant un programme par compétences, il est axé sur le développement, certes, des connaissances, mais aussi, et surtout, sur le développement des compétences en évaluation et en intervention psychoéducative.

- **Sur quoi porteront les cours de la maîtrise?**

Les activités pédagogiques de la maîtrise au cheminement de type recherche portent sur la recherche en psychoéducation, l'évaluation psychoéducative, le rôle conseil et la gestion organisationnelle, la conception et l'évaluation de programme de même que l'éthique et la déontologie professionnelles. Des stages au sein de milieux de pratique (par exemple, milieu scolaire, centre jeunesse, CIUSS ou CISS, centre de réadaptation, etc.) font également partie de la formation à la maîtrise au cheminement de type recherche.

- **Si je m'intéresse aux personnes adultes ou âgées, vais-je trouver mon compte dans votre programme?**

À la maîtrise, l'intérêt pour les adultes ou les personnes âgées pourra être nourri si la direction de recherche mène des projets de recherche en lien avec cette clientèle ou lors de la deuxième année de maîtrise lors des stages en milieu de pratique. Néanmoins, au sein de notre département, plusieurs travaux concernent les enfants et les adolescents.

2.6 LANGUE D'ÉTUDES

- **Est-il nécessaire de maîtriser l'anglais pour effectuer des études dans votre programme?**

Un nombre important de publications concernant le développement humain et l'adaptation sont rédigées en anglais. Ainsi, lors de la réalisation du mémoire de recherche et pendant les cours, les personnes étudiantes ont assurément à consulter des articles scientifiques en anglais. Une bonne connaissance de la langue anglaise à l'écrit est donc nécessaire afin d'être en mesure de comprendre ces publications scientifiques et professionnelles disponibles uniquement dans cette langue.

3. ADMISSION

3.1 TRIMESTRE D'ADMISSION

- **Est-ce possible d'être admis à la session d'hiver?**

Malheureusement, non. La propédeutique et la maîtrise commencent à la session d'automne.

3.2 CRITÈRES D'ADMISSION

3.2.1 Diplôme d'études

- **Puis-je soumettre ma candidature si j'ai un certificat en psychologie ou une majeure en psychologie?**

Non. Seules les personnes détenant un baccalauréat en psychologie sont admissibles à notre maîtrise en psychoéducation.

3.2.2 Connaissances en développement de l'enfant (0-18 ans)

- **Au moment de soumettre ma candidature, je n'aurai pas complété les trois crédits universitaires en développement de l'enfant (0-18 ans). Puis-je tout de même soumettre ma candidature?**

Tout à fait. Cette condition d'admission doit toutefois nécessairement être remplie pour le début de la session d'automne.

3.2.3 Expérience pratique

- **Je n'ai pas complété de stages d'intervention dans le cadre de mon baccalauréat. Est-ce possible de soumettre ma candidature?**

Oui. Il est toutefois nécessaire d'avoir réalisé une expérience pratique jugée équivalente à trois crédits universitaires de stage d'intervention avant de commencer la propédeutique et fournir le formulaire de reconnaissance d'une expérience pratique jugée équivalente à trois crédits universitaires de stage en psychologie lorsqu'elle sera complétée. Les critères des expériences pratiques admissibles sont présentés sur notre site web sous l'onglet « Comment être admis ».

- **Les stages dans les laboratoires de recherche peuvent-ils être comptabilisé comme une expérience pratique?**

Malheureusement, non.

- **J'ai complété différentes expériences pratiques dans différents milieux qui totalisent plus de 135 heures. Cependant, je n'ai pas réalisé 135 heures dans un même milieu. Puis-je faire reconnaître le cumul de ces expériences pour répondre à la condition d'admission qui concerne l'expérience pratique en relation d'aide?**

Non. L'expérience pratique d'au moins 135 heures doit être réalisée au sein d'un même milieu.

- **Au moment de soumettre ma candidature, je n'aurai pas complété les 135 heures d'expérience pratique requise pour répondre à la condition d'admission de détenir une expérience pratique en relation d'aide jugée équivalente à trois crédits de stage. Puis-je tout de même soumettre ma candidature?**

Tout à fait. Cette condition d'admission doit néanmoins être remplie pour le début de la session d'automne.

3.3 PROCESSUS D'ADMISSION ET ANALYSE DES CANDIDATURES

- **Quelle est la date limite pour soumettre ma candidature?**

Le 1er février.

- **Quels sont les documents à soumettre avec ma demande d'admission?**

Chaque situation est unique. Pour déterminer les documents à soumettre avec leur demande d'admission, les personnes étudiantes sont invitées à consulter sur notre site web sous l'onglet « Comment être admis ».

- **Lorsque je consulte votre site web, je ne trouve pas comment faire une demande pour être admis à la propédeutique. Que faire?**

Les demandes d'admission doivent être effectuées au programme de maîtrise en psychoéducation. C'est donc pourquoi il n'est pas possible de soumettre une demande d'admission pour la propédeutique. Si les personnes candidates sont admises, elles seront automatiquement inscrites à la propédeutique en psychoéducation puisqu'il s'agit d'une condition pour l'admission à la maîtrise.

- **Au moment de créer mon dossier de candidature, on me demande de fournir plusieurs formulaires de recommandation alors que votre site web indique qu'un seul est requis. Que faire?**

Les personnes candidates doivent soumettre qu'un seul formulaire de recommandation.

- **Est-il nécessaire de trouver mon directeur de recherche avant de soumettre ma candidature pour la maîtrise en psychoéducation?**

Non. Lors de la propédeutique, différentes initiatives seront organisées par notre département pour faire connaître nos personnes chercheures. Il sera donc plus facile de faire un choix éclairé par la suite.

- **Sur quoi se base l'analyse des candidatures?**

La sélection des personnes candidates ne se fait pas uniquement sur la base de la qualité du dossier académique (selon la moyenne cumulative sur 4,3). Il est donc bien important de fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées. Nous évaluons également les expériences pertinentes à la réalisation de la maîtrise en psychoéducation et les recommandations.

- **Quelle est la dernière moyenne cumulative admise?**

Comme notre analyse des candidatures se fait sur l'ensemble des éléments contenus au dossier, chaque situation est unique. Il est donc difficile de répondre à cette question puisque, d'une année à l'autre, les candidatures soumises sont différentes.

- **Je suis une personne de l'international. Puis-je soumettre ma candidature?**

Notre programme de maîtrise en psychoéducation pour les personnes détenant un baccalauréat en psychologie, incluant l'année de propédeutique, n'est pas offert aux personnes de l'international. Les personnes résidentes permanentes ayant obtenu une équivalence de diplôme délivrée par le ministère de l'Éducation peuvent toutefois soumettre leur candidature.

3.4 RECONNAISSANCE DES ACQUIS

- **Est-il possible de se faire reconnaître des cours dans le cadre de la propédeutique?**

La politique en matière de reconnaissance des acquis s'applique pour les activités pédagogiques de type cours. Puisque les cours de la propédeutique portent sur la spécificité de la psychoéducation (fondements, évaluation, intervention et identité professionnelle), pour la reconnaissance des acquis, la personne étudiante doit faire la démonstration que les contenus de cours réussis lui ont permis de développer les connaissances et compétences spécifiques à la psychoéducation.

Les activités pédagogiques de stages ne peuvent pas faire l'objet d'une reconnaissance des acquis.

4. RECHERCHE EN PSYCHOÉDUCATION

- **Comment m'assurer que le projet de recherche que je réaliserai dans le cadre de ma maîtrise sera en lien avec mes intérêts personnels?**

Les projets de recherche menés au département de psychoéducation sont variés. La page web de l'équipe professorale présente leurs intérêts de recherche. Elle peut être consultée à l'adresse suivante : Corps professoral en psychoéducation - Département de psychoéducation - Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca)

- **Est-ce possible de réaliser ma propre collecte de données dans le cadre de ma maîtrise en psychoéducation?**

Certainement, mais cet élément doit faire l'objet d'une discussion et d'une analyse au sein de l'équipe de direction**.**

- **Est-ce possible de poursuivre en recherche après ma maîtrise en psychoéducation?**

Certainement. Nous avons, au sein de notre département, un doctorat en psychoéducation. Sur le marché du travail, en détenant une maîtrise en psychoéducation, il est également possible d'occuper des postes en recherche.

5. À QUOI RESSEMBLERA MON QUOTIDIEN LORS DE MES ÉTUDES EN PSYCHOÉDUCATION?

5.1 HORAIRE

- **Vais-je avoir des cours en soirée ou les fins de semaine?**

La grande majorité des activités pédagogiques sont offertes sur semaine, du lundi au vendredi, de jour. Cependant, selon la disponibilité de nos ressources enseignantes ainsi que les besoins dans les milieux de stage, il se pourrait que des activités pédagogiques aient lieu de soir ou de fin de semaine.

- **Est-ce que j'aurai des cours l'été?**

La propédeutique est offerte durant les sessions d'automne et d'hiver uniquement.

En ce qui concerne la maîtrise avec cheminement de type recherche, elle se réalise aux sessions d'automne et d'hiver également. Entre la première et la deuxième année de maîtrise, certaines personnes étudiantes, de leur propre initiative, souhaitent avancer leur mémoire de recherche afin d'alléger leur deuxième année de maîtrise.

5.2 SITUATION FINANCIÈRE

- **Les stages en psychoéducation sont-ils rémunérés?**

Malheureusement, non.

- **Est-ce possible d'obtenir des bourses dans le cadre de mes études?**

Différentes bourses peuvent être obtenues dans le cadre des études. Ces informations sont regroupées sur le site : Bourses disponibles - Programmes et admission - Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca). Mentionnons que la maîtrise avec cheminement de type recherche permet aux personnes étudiantes de déposer, si elles sont admissibles, une demande de bourses d'études aux organismes subventionnaires suivants : le Conseil de recherches en Sciences Humaines (CRSH), le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) et les Instituts de Recherche en Santé au Canada (IRSC). Les membres de notre équipe professorale peuvent accompagner les personnes étudiantes dans l'ensemble des démarches de financement.

- **Est-ce possible de travailler au département de psychoéducation pendant mes études?**

Très certainement! C'est toujours un plaisir d'accueillir des personnes étudiantes au sein des différents projets de notre équipe. Que l'intérêt soit pour la recherche ou l'enseignement, nous avons plusieurs besoins. Les personnes étudiantes peuvent entrer en communication avec notre équipe professorale pour manifester leur intérêt.